

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



Investir dans les populations rurales

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)

PRET FIDA N° 2000004133

DON FIDA N° 2000004134

DON FIDA N° 2000004907

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL OUVERT AMI N°/PRODER/.../S/2024-  
2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'IDENTIFICATION DES  
SITES LES PLUS FAVORABLES A L'IMPLANTATION DE QUATRE (04) UNITES DE  
TRANSFORMATION DES FRUITS, DANS LA ZONE DU PRODER

Numéro de référence dans le PTBA et PPM : 2B020501

Méthode de Sélection des Consultants Individuels


Date de publication : le 23.../5.../2025

Date limite de dépôt des candidatures : le 29.../6.../2025 à 10heures

Mai 2025

### Remarques liminaires

Le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré à l'annonce d'un appel à manifestation d'intérêt (consultants individuels). Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>, doit être utilisé pour les projets financés par le Fonds. Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL OUVERT AMI N° PRODER/...../S/2024-2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'IDENTIFICATION DES SITES LES PLUS FAVORABLES A L'IMPLANTATION DE QUATRE (04) UNITES DE TRANSFORMATION DES FRUITS, DANS LA ZONE DU PRODER**

Date de publication : le 23/05/2025

Date limite de dépôt des candidatures : le 23/05/2025 à 10heures

Date et heure d'ouverture des dossiers de candidature : Le 03/06/2025 à 10heures 30 minutes.

1. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), prêt N°2000004133 et don N°2000004134, destiné à couvrir le coût du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », et envisage d'en faire partiellement usage pour le recrutement d'un consultant chargé d'identification des emplacements de 4 unités de transformation des fruits, dans la zone d'action du PRODER.
2. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PRODER.
3. Le Programme de Développement Entrepreneuriat Rural (PRODER) vise à renforcer la sécurité alimentaire, améliorer les revenus ruraux et soutenir les chaînes de valeur agricoles à travers le développement des infrastructures rurales, y compris les unités de transformation agroalimentaires. Dans le cadre de la valorisation des fruits produits localement, le PRODER envisage d'installer 4 unités de transformation dans les régions à fort potentiel de production. Pour garantir la viabilité économique et l'impact social de ces installations, il est essentiel d'identifier des sites d'implantation optimaux. La durée de réalisation de cette mission est de trente (30) jours ouvrables.
4. Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés paru sur le site web de UNDB des Nations Unies le 31/08/2024, dans le Renouveau le 05/09/2024, site des marchés publics du Burundi le 07/09/2024, Site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 10/09/2024.
5. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Le consultant ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout consultant qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que le consultant, le personnel d'appui qui lui est affilié a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du

marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

6. Le PRODER ("le client") invite à présent les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des services d'identification des emplacements de 4 unités de transformation des fruits, dans la zone d'action du PRODER. Les consultants intéressés sont tenus de donner des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour réaliser ces services.

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

7. Les critères de présélection sont les suivants :

- Diplôme universitaire (BAC+4 minimum) en Agronomie avec spécialisation en post-récolte ou transformation, en Agroéconomie (socio-économiste ou économiste), en Développement rural, en Technologie agro- alimentaire, en génie industriel, logistique, en aménagement du territoire ou géographie économique, en génie civil/rural ou discipline assimilée.
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'implantation d'unités agroalimentaires, notamment fruitières, analyse de sites et de chaînes de valeur agricoles, la transformation agroalimentaires (jus, confitures, séchage, etc.), l'analyse de chaînes de valeur ou l'implantation d'infrastructures de valorisation des productions post-récolte.
- Expérience prouvée dans la réalisation d'études de faisabilité ou d'implantation d'unités de transformation agroalimentaire et en études d'impact environnemental et social.
- Disposer d'une bonne expérience dans la recherche accélérée de l'information au niveau des communautés.
- Maîtrise des outils d'analyse spatiale et SIG (QGIS, ArcGIS), AutoCAD ou autres outils de planification.
- Connaissances de la chaîne de transformation des fruits (processus, exigences sanitaires).
- Compétences en études de marché, analyse coûts-avantages et modélisation financière.
- Capacité à effectuer des enquêtes de terrain et à dialoguer avec les communautés agricoles.
- Bonne communication avec les parties prenantes (autorités locales, agriculteurs, investisseurs).
- Être disponible durant toute la période de prestations.

8. Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courrier à l'adresse ci-après : Secrétariat du PRODER, situé dans la Mairie de BUJUMBURA, Commune MUHA, Zone KININDO, 1<sup>er</sup> étage du bâtiment abritant les projets/programmes financés par le FIDA au Burundi ou par courriel à [nti.come@programmefidaburundi.org](mailto:nti.come@programmefidaburundi.org) ou [ntircome@gamil.com](mailto:ntircome@gamil.com) du Coordonnateur avec Copie à [egidiusniyo@yahoo.com](mailto:egidiusniyo@yahoo.com) du Responsable de passation des marchés, en mentionnant la référence de la publication (AMI N° PRODER/ M/S/2024-2025), le 04/06/2025 au plus tard. L'Acheteur répondra par courrier ou courriel électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs à l'Appel à manifestation d'intérêts, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (5) jours calendaires précédant la date limite de dépôt des manifestations d'intérêts.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite. Elles devront être déposées à l'adresse ci-haut indiquée le 03/06/2025 à 10heures 30.

Elles doivent être valables pour une durée de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des manifestations d'intérêt.

10. Grille de cotation des consultants :

N°	Critères, sous-critères et points de mérite pour l'évaluation des propositions	Note maximale	Modalités de cotation
	<b>Critères et sous-critères</b>		
<b>I</b>	<b>Principales qualification et compétences du consultant</b>	<b>100 points</b>	
1	Diplôme universitaire (BAC+4 minimum) en Agronomie avec spécialisation en post-récolte ou transformation, en Agroéconomie (socio-économiste ou économiste), en Développement rural, en Technologie agro- alimentaire, en génie industriel, logistique, en aménagement du territoire ou géographie économique, en génie civil/rural ou discipline assimilée, <i>joindre le C.V et une copie originale du diplôme notariée ou certifié conforme à l'original signée par les services habilités (le Ministère ayant l'Education Nationale dans ses attributions).</i>	<b>10 Points</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doctorat : 10 points ;</li> <li>- Master : 9 points ;</li> <li>- Bac+4 ou Bac+5 : 8 points.</li> </ul>
2	Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'implantation d'unités agroalimentaires, notamment fruitières, analyse de sites et de chaînes de valeur agricoles, la transformation agroalimentaires (jus, confitures, séchage, etc.), l'analyse de chaînes de valeur ou l'implantation d'infrastructures de valorisation des productions post-récolte), <i>justifiés par des attestations des services rendu</i>	<b>15 points</b>	/15 points : ≥ 9 ans : 15 points ; 8 ans : 14 points ; 7 ans : 13 points ; 6 ans : 12 points ; 5 ans : 11 points ; < 5 ans : 0 points ;
3	Avoir une expérience professionnelle spécifique dans les études de faisabilité technique ou d'implantation des unités de transformation agroalimentaires, <i>justifiés par des attestations des services rendu ou PV de validation des rapports.</i>	<b>25 points</b>	5 points par preuve (max 5)

N°	Critères, sous-critères et points de mérite pour l'évaluation des propositions	Note maximale	Modalités de cotation
	<b>Critères et sous-critères</b>		
4	Avoir connaissance dans les évaluations d'impact environnemental et social, <i>prouvée par des attestations de services rendus ou PV de validation du rapport d'étude ou certificats de formation.</i>	<b>10 points</b>	5 points par preuve (max 2)
5	Avoir une expérience ou connaissance de la chaîne de transformation des fruits (processus, exigences sanitaires), <i>justifiés par des certificats de formation ou attestations de services rendus.</i>	<b>15 points</b>	5 points par preuve (max 3)
6	Avoir bonne connaissance des outils d'analyse spatiale et SIG (QGIS, ArcGIS), AutoCAD ou autres outils de planification, <i>justifiée par des attestations de formation.</i>	<b>10 points</b>	5 points par preuve (max 2)
7	Avoir des compétences en études de marché, analyse coûts-avantages et modélisation financière, <i>prouvée par des attestations de services rendus ou certificat de formation</i>	<b>15 points</b>	5 points par preuve (max 3)
	<b>Total cotation</b>	<b>100 points</b>	<b>...../100 points</b>

La note minimale de passage est de 70%. Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode de Sélection des Consultants Individuels.

11. La mission est prévue pour une durée de **trente (30) jours ouvrables** y compris la production des rapports.

À l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Programme de l'Entrepreneuriat Rural

1<sup>er</sup> étage de l'Immeuble abritant les projets/programmes financés par FIDA au Burundi, Zone KININDO, Commune MUHA, Mairie de BUJUMBURA, Avenue du Large N°30.

**LE COORDONNATEUR DU PRODER**

**Côme NJIRANYIBAGIRA**



**TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'IDENTIFICATION DES SITES LES PLUS FAVORABLES A L'IMPLANTATION DE QUATRE (04) UNITES DE TRANSFORMATION DES FRUITS, DANS LA ZONE DU PRODER**

**1. Contexte et justification**

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un financement du FIDA pour la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Entrepreneuriat (PRODER) dont le but est de contribuer à la réduction de la pauvreté, amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales.

L'objectif de développement est de promouvoir de manière équitable et inclusive l'entrepreneuriat des jeunes ainsi qu'un environnement propice au développement des entreprises agropastorales et au renforcement de la résilience des pauvres ruraux les plus vulnérables.

Le PRODER comprendra les composantes suivantes : (i) Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux ; (ii) Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales et (iii) Renforcement Institutionnel et Coordination du Programme. Il sera exécuté durant sept ans dans 12 provinces : Bubanza, Cibitoke, Muramvya, Rutana, Ruyigi, Karusi, Kayanza, Ngozi, Gitega, Muyinga, Makamba et Bururi.

Le budget pour la mise en œuvre du PRODER est de 89,399 millions d'USD dont un don du FIDA de 42,924 millions USD, un prêt du FIDA de 10,73 millions USD, un gap de 25 millions d'USD, une contribution du Gouvernement de 7,067 millions USD et celle des bénéficiaires de 3,677 millions USD. Le PRODER touchera 85.000 bénéficiaires (510.000 membres des ménages). De ces bénéficiaires directs, 80.000 seront issus des ménages ruraux pauvres et 5.000 constitués des fournisseurs de biens et de services qui seront renforcés. Sur les 80.000 bénéficiaires, 50 pour cent seront des femmes et 50 pour cent des jeunes. Par ailleurs 30 pour cent seront des anciens bénéficiaires des projets en cours ou achevés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRODER, l'UFCEP a procédé au ciblage des bénéficiaires du programme à travers une prestation de service. Actuellement, les communes et les collines cibles du programme sont bel et bien connues. En plus, le PRODER a commandité une étude sur la caractérisation des bassins de production, de transformation et de commercialisation dont le rapport est disponible et exploitable.

Dans les interventions du PRODER, il est prévu le recrutement d'un consultant pour l'identification de quatre (4) sites d'implantation des unités de transformation des fruits dans la zone d'intervention du PRODER et cette activité est l'une des activités inscrites dans le PTBA 2024-2025.

Le PRODER, mis en œuvre au Burundi, vise à renforcer la sécurité alimentaire, améliorer les revenus ruraux et soutenir les chaînes de valeur agricoles à travers le développement des infrastructures rurales, y compris les unités de transformation agroalimentaires. Dans le cadre de la valorisation des fruits produits localement, PRODER envisage d'installer 4 unités de transformation dans les régions à fort potentiel. Pour garantir la viabilité économique et l'impact social de ces installations, il est essentiel d'identifier des sites d'implantation optimaux.

## 2. Objectif de la mission d'étude

L'objectif global de la mission d'étude est d'identifier, à travers une analyse socio agroéconomique, technique et environnementale, les 4 meilleurs sites pour l'implantation d'unités de transformation des fruits parmi les sites proposés dans le rapport d'étude de caractérisation des bassins de production, transformation et commercialisation.

## 3. Résultats attendus

- Une cartographie des zones à haut potentiel de production fruitière dans la zone d'intervention du PRODER (volume, saisonnalité, accès) ;
- Une liste de sites potentiels évalués sur la base de critères préétablis ;
- Une analyse comparative des sites potentiels (accès, disponibilité de matière première, énergie électrique, eau, main-d'œuvre, acceptabilité communautaire, etc.) ;
- Une proposition justifiée de 4 sites optimaux ;
- Les sites ne doivent pas constituer une menace environnementale et sociale ;
- Un rapport final validé incluant les recommandations pour les prochaines étapes.

## 4. Tâches du consultant

Le consultant devra :

- Élaborer une méthodologie d'évaluation des sites (critères, outils de collecte, etc.) ;
- Cartographier les zones à haut potentiel de production fruitière dans la zone du PRODER (volume, saisonnalité, accès) ;
- Conduire des missions de terrain dans les provinces ciblées du PRODER ;
- Analyser les infrastructures existantes (routes, énergie, eau, unités de traitement des fruits) ;
- Identifier les espèces / variétés fruitières pouvant faire objet de transformation suivant les régions du pays ;
- Présenter les priorités sur les chaînes de valeur pouvant bénéficier des actions de transformations et concentration ;
- Analyser les systèmes de production fruitières en place et proposer des itinéraires techniques d'intensification optimale de la production pour chaque espèce/variété fruiticole retenue ;
- Etablir les critères de rentabilité financiers et économique de chaque unité de transformation recommandée ;
- Identifier et analyser les sites potentiels pour la construction d'unités de transformation selon les critères établis ;
- Organiser des consultations avec les parties prenantes locales (autorités, coopératives, producteurs et les investisseurs) ;
- Produire un rapport technique détaillé avec cartes, analyses et recommandations des 4 sites optimaux à construire selon une approche multicritère (agroéconomique, sociale et technique) ;
- Faire le dimensionnement de l'unité dans chaque site en fonction de l'espèce ou variété à transformer.

## 5. Livrables attendus

1. Rapport préliminaire : Présentation des méthodologies et critères d'évaluation/ **5 jours ouvrables** ;
2. Rapport de pré faisabilité : Liste des sites identifiés avec analyse sommaire/ **15 jours** ;
3. Rapport final /**10 jours ouvrables** :
  - Fiches techniques des 4 sites recommandés.
  - Cartographie des emplacements.
  - Plan de mise en œuvre (étapes, budget indicatif).

## 6. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de **trente (30) jours ouvrables**, incluant les préparatifs, la collecte des données, l'analyse et la rédaction du rapport final.

## 7. Profil du consultant recherché

- Diplôme universitaire (BAC+4 minimum) en Agronomie avec spécialisation en post-récolte ou transformation, en Agroéconomie (socio-économiste ou économiste), en Développement rural, en Technologie agro- alimentaire, en génie industriel, logistique, en aménagement du territoire ou géographie économique, en génie civil/rural ou discipline assimilée ;
- Connaissances approfondies sur les aptitudes agricoles des zones agro écologiques du Burundi ;
- Connaissance approfondie dans la planification du développement agricole basé sur les avantages comparatifs ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans la réalisation ou conduite des études d'implantation d'unités agroalimentaires, notamment fruitières, analyse de sites et de chaînes de valeur agricoles, la transformation agroalimentaires (jus, confitures, séchage, etc.), l'analyse de chaînes de valeur ou l'implantation d'infrastructures de valorisation des productions post-récolte ;
- Expérience prouvée dans la réalisation d'études de faisabilité ou d'implantation d'unités de transformation agroalimentaire et en EIES ;
- Familiarité avec les projets financés par des partenaires internationaux (FAO, FIDA, Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne) est un atout ;
- Maîtrise des critères de choix des sites (accès matières premières, eau, énergie, logistique, foncier) ;
- Maîtrise des outils d'analyse spatiale et SIG (QGIS, ArcGIS), AutoCAD ou autres outils de planification ;
- Bonne connaissance de la chaîne de transformation des fruits (processus, exigences sanitaires) ;
- Compétences en études de marché, analyse coûts-avantages et modélisation financière
- Capacité à effectuer des enquêtes de terrain et à dialoguer avec les communautés agricoles ;
- Bonne communication avec les parties prenantes (autorités locales, agriculteurs, investisseurs) ;
- Sens de l'analyse stratégique et rigueur.

## 8. Modalités de soumission

Les candidats intéressés sont invités à soumettre :

- Un CV détaillé avec *une copie originale du diplôme notariée ou certifié conforme à l'original signée par les services habilités (le Ministère ayant l'Education Nationale dans ses attributions).*
- Des exemples de missions similaires réalisées, *justifiés par des attestations des services rendu ou PV de validation des rapports d'études.*
- Tout autre document prouvant les compétences du consultant.

## 9. Supervision et coordination

Le consultant travaillera sous la supervision du Coordonnateur National du PRODER, en étroite collaboration avec le Responsable de la composante 2 (Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales) et en collaboration avec les Responsables en Infrastructures et Environnemental (RIEs) des Unités de Facilitation des Coordinations Régionales (UFCRs) du programme PRODER.

## 10. Présentation et dépôt des offres

Les consultants intéressés par cette manifestation d'intérêt sont invités à retirer les termes de références au bureau du secrétariat du PRODER à l'étage n°1 sis Avenue du Large dans l'Immeuble abritant les Projets et Programmes du FIDA au Burundi, tous les jours ouvrables de 8 heures à 17 heures 30 minutes.

Les offres devront être déposées au plus tard, le / /2025, à 10 heures à l'adresse ci-haut indiquée. Les offres seront remises en personne à l'adresse susvisée au plus tard le / /2025 à 10 heures et l'ouverture aura lieu le même jour à 10 heures 30 minutes.

Les dossiers de candidature en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies seront placés dans une enveloppe fermée portant la mention :

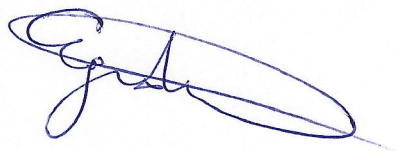
**« A Monsieur le Coordonnateur du PRODER, Manifestation d'intérêt pour le poste de Consultant chargé d'identification des emplacements de 4 unités de transformation des fruits, dans la zone d'intervention du PRODER ».**

## 11. Lieu de travail

Le Consultant effectuera sa mission dans les 12 provinces, au niveau province, au niveau communal et au niveau communautaire dans les zones ciblées pour identifier et analyser les sites potentiels de production des fruits qui peuvent sujet de transformation et organiser des consultations avec les parties prenantes locales (autorités locales, coopératives, producteurs et investisseurs).

## 12. Services et équipements à fournir par le consultant

Le Consultant sera entièrement autosuffisant en termes de bureau, de matériel et équipement de transport, de logistique, d'hébergement, de communication, d'impression, de gestion financière et de rapports.



### 13. Services et équipement à fournir par le client

L'entité d'exécution sera responsable, principalement par l'intermédiaire de l'UFCEP du PRODER au niveau central et de la province, pour s'assurer que les documents, données et informations pertinentes disponibles sont fournis au consultant en temps voulu, selon les besoins pour la réalisation de la consultation de manière efficace.

Fait à Bujumbura, le / /2025

Côme NTIRANYIBAGIRA

Le Coordonnateur du PRODER

